

# Communication financière 2015



*Dans un contexte économique très tendu, la Municipalité maintient ses grandes orientations budgétaires et confirme sa volonté de ne pas dégrader la bonne santé financière de la Ville.*

## LES CINQ PRINCIPES FONDAMENTAUX DU BUDGET PRIMITIF 2015



### 1 - Poursuivre l'équipement de la Ville

Le programme d'équipement 2015 est principalement orienté sur des travaux de voirie (notamment l'aménagement de l'allée les Bruyères, l'aménagement de la première tranche de l'allée Fontebrière), des travaux sur nos installations et équipements sportifs (réalisation d'une salle couverte de tennis et d'un court en terre battue), des travaux concernant les bâtiments communaux (construction de vestiaires et sanitaires au centre technique municipal, réfection et mise en sécurité des façades de l'Hôtel de Ville).

### 2 - Maintenir et développer un bon niveau de services

Le budget 2015 permet de maintenir et de continuer à développer les services attendus par la population : activités périscolaires dans les écoles, soutien aux associations.

### 3 - Garder des taux de fiscalité à leur niveau de 2004

La Ville s'efforce de ne pas utiliser les taux de fiscalité comme variable d'ajustement. C'est la raison pour laquelle, l'effort est prioritairement porté sur la maîtrise des dépenses. Grâce aux efforts constants opérés par l'équipe municipale et les services, les dépenses sont contenues et maîtrisées en 2015, et ce malgré le poids de dépenses soumises à une pression mécanique à la hausse.

### 4 - Maîtriser les dépenses

Un effort de rationalisation des dépenses de fonctionnement se poursuit. Une volonté de maîtriser les frais de personnel, de nouvelles procédures d'achats, des procédures de dématérialisation permettent d'aboutir à ces résultats.

### 5 - Développer l'épargne

La gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement permet d'obtenir un niveau d'épargne très satisfaisant, qui permet ainsi de financer au mieux les investissements prévus et de diminuer le recours à l'emprunt. Dans le contexte actuel, c'est un gage de sécurité et de bonne santé financière.

## LES CLÉS DU BUDGET 2015 EN DÉPENSES RÉELLES

**Budget général de la  
Ville : 27.428.963 €  
dont :**

- Fonctionnement :  
20.712.463 €
- Investissement :  
6.716.500 €

**Budget annexe du  
port de La Hume :  
387.076 € dont :**

- Fonctionnement :  
177.196 €
- Investissement :  
209.880 €

**Total général  
27.816.039 €**

## LA DETTE À GUJAN-MESTRAS

L'objectif est de ne pas emprunter plus que ce que l'on rembourse. Cela permet de stabiliser l'encours de la dette voire de le diminuer.

• **89% de la dette est à taux fixe**, avec une moyenne de taux à 3,83 %

• **11% de la dette est à taux variable**, avec une moyenne de taux à 0,45 %

\* **Le taux moyen de la dette est de 3,48 %**

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'encours de la dette de la Ville s'élève à 17.180.065 €.**

**La Ville de Gujan-Mestras s'est donc désendettée de 197.875 € par rapport à l'année précédente.**